

Le PLAN « CITOYENS DU SPORT »

Le Premier Ministre, lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté de mars 2015, a insisté fortement sur la place et le rôle essentiel du sport dans le plan « égalité et citoyenneté » du gouvernement. Le sport a été défini, de la même manière que la culture, comme un des outils majeurs d'intégration.

Un plan national « **citoyens du sport** » a été décidé au plan national par le Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Patrick Kanner, et le **secrétaire d'ETAT au SPORTS Thierry Braillard**. Ce plan est ambitieux, diversifié. Il est justifié car le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs, de fraternité et de respect. La démarche « citoyens du sport » consiste à garantir que le sport joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble mais aussi dans l'emploi, la formation, l'insertion.

Il est en cours de déclinaison en Midi-Pyrénées. Les principales mesures sont les suivantes :

- ↳ Aider à la création d'emplois d'éducatrices et d'éducateurs sportifs aidés par le CNDS au sein des clubs situés dans les quartiers de la politique de la ville qui viennent s'ajouter aux autres emplois d'éducateurs qui avaient été annoncés précédemment (près de 200 postes pour Midi-Pyrénées).
- ↳ Accompagner dans le cadre d'un parcours personnalisé vers un emploi dans le sport, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville ou d'une zone de revitalisation rurale. 53 jeunes seront concernés d'ici à la fin de l'année en Midi-Pyrénées par ce dispositif intitulé « SESAME pour l'emploi ».
- ↳ Mettre en place un plan « citoyen du sport » dans chaque fédération pour promouvoir la citoyenneté. Un appel à projet a été lancé auprès des fédérations qui pourront ainsi obtenir des crédits complémentaires dans le cadre de leur convention nationale d'objectif.
- ↳ Accueillir plus de 2000 jeunes de Midi-Pyrénées en service civique fin 2015 (tous secteurs confondus) grâce à des conventions entre l'Agence du service civique et les fédérations sportives
- ↳ Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires du dispositif « j'apprends à nager » en le ciblant notamment sur les enfants de – 12 ans vivant au sein des quartiers politique de la ville, « le savoir nager » étant reconnu comme un apprentissage de base.
- ↳ Enfin, il est demandé de profiter des grands événements sportifs autour du sport pour mettre en place des actions valorisant la citoyenneté et l'engagement de la population. L'Euro 2016 qui se profile à l'horizon, puisque Toulouse sera une ville accueil, nous permettra de concrétiser cet objectif.